On ne peut qu'approuver la méthode suivie par l'auteur. Disciple et admirateur de l'école historique moderne, des Schlegel, des Guizot, des Thierry, des Michelet et des Lenormand, dont il s'entoure comme d'un rempart, l'abbé Guettée s'est épris d'un violent amour de la vérité, mais de la vérité dégagée de tout nuage et de tout artifice. Il prétend marcher aussi sûrement et aller plus loin que ses maîtres, qui, selon lui, n'ont pas compris l'histoire de l'Église. Il répudie toute idée préconçue, il abjure toute autre préoccupation que celle du vrai, et il applique impitoyablement à son récit cette méthode expérimentale qui ne s'appuie que sur des faits incontestés et incontestables, mais qui aussi ne recule devant aucun aveu. « J'ai, dit-il, abordé toutes les questions avec franchise et n'ai même pas songé à dissimuler les taches qui se rencontrent çà et là dans les annales de notre Église. »

L'*Histoire de l'Église de France* est une œuvre consciencieusement élaborée, où l'on recueille à chaque pas les fruits, souvent très-curieux, d'une savante et patiente analyse, non-seulement des historiens précédents, mais des actes des conciles, des livres des docteurs, des théologiens, des philosophes. Les légendes mêmes, les traités liturgiques et les œuvres des poëtes, tout a été interrogé, tout a rendu témoignage.

On ne doit pas s'étonner des censures prononcées par l'école romaine contre l'ouvrage de l'abbé Guettée, puisque ses longues et patientes recherches dans nos vieilles archives le conduisent à reprocher aux papes de s'être exagéré l'étendue de leurs droits, d'avoir prétendu à l'exercice d'une autorité absolue et concentré sous la tiare toute l'autorité ecclésiastique. Il dénonce aussi les connivences et même le compromis pernicieux entre le chef de l'Église et les rois de la terre, les papes s'étant relâchés de leurs droits spirituels pour conserver ou augmenter leurs prétendus droits temporels.

Nous ne nous arrêterons pas ici sur les questions de droit liturgique, sur la dégénérescence des ordres religieux et en particulier sur les constitutions et le rôle de la société de Jésus, sur la contestation assez insignifiante que souleva la congrégation de l'Index au sujet de la longueur des prières vocales, dont l'abbé Guettée condamne l'exagération. Quant aux changements introduits dans la doctrine et la discipline, c'est là, on le comprend, l'écueil le plus dangereux où devait se heurter l'abbé Guettée, après celui de l'absolutisme et de l'infaillibilité du pape. Il n'a évité ni l'un ni l'autre.

L'abbé Guettée, avant plus que diplomate, a présenté avec une franchise un peu brusque les conclusions philosophiques de ses sévères études. Sa polémique incisive et décidée, son style mordant, son humour quelquefois amère, il en convient lui-même dans ses défenses, n'étaient pas de nature à faire passer sans combat, devant le tribunal de l'Index, les audaces de son livre, si légitimes et si consciencieuses qu'elles soient.

Aux yeux des érudits, des théologiens, des philosophes et des artistes, l'œuvre de l'abbé Guettée reste comme un monument considérable de notre histoire religieuse et de notre histoire nationale, car les discussions politiques, politiques ou disciplinaires cèdent quelquefois la place à des recherches fort intéressantes sur l'art chrétien des premiers siècles, étudié dans toutes ses manifestations.

Église du IVe au VIe siècle (L'), par F. Baur. Dans ce livre, l'éminent professeur de Tubingue, qui tient depuis si longtemps et avec tant de vaillance, du double droit de l'érudition et de la philosophie, la tête du mouvement scientifique dans la théologie allemande, nous donne la suite de son ouvrage classique sur le christianisme des trois premiers siècles, suite tout à fait digne du commencement et sur laquelle nous regrettons de ne pouvoir ici nous étendre avec tous les développements qu'un tel sujet rendrait nécessaires. Baur est un penseur, maître de l'analyse et de la synthèse. Nul n'a jeté plus de lumière sur les origines complexes et confuses du catholicisme; nul surtout n'a si bien fait voir l'ordre, le mouvement et le jeu naturel dans cette époque obscure. On peut contester quelques-uns de ces résultats partiels, car les problèmes de l'histoire ne se résolvent jamais avec la même précision que ceux des mathématiques, mais il est impossible de ne pas se sentir subjugué par la clarté de sa méthode. Son nouvel ouvrage appartient naturellement, comme l'*Histoire des trois premiers siècles*, au côté synthétique de son génie. Il ramène à l'unité la multiplicité des phénomènes et fait voir l'esprit toujours présent, se mouvant et se diversifiant dans l'épanouissement des faits. Voici les divisions et l'ordonnance du livre : Première partie : rapports du christianisme et du paganisme; les peuples germains et le nouveau monde chrétien; lutte de l'esprit païen contre l'esprit chrétien dans le monde gréco-romain; Julien et la littérature païenne; Augustin; le platonisme de Synésius de Cyrène et de Denys l'Aréopagite; le manichéisme et les priscillianistes. Deuxième partie : le dogme, les controverses théologiques sur la Trinité; les ariens, les nestoriens et les eutychiens; les monophysites; le dogme du péché et de la grâce; Pélage et Augustin; le semi-pélagianisme; l'idée de l'Église. Troisième partie : la hiérarchie; l'épiscopat, ses formes, ses degrés, son développement en système; rapports de l'Église et de l'État au point de vue de l'épiscopat. Quatrième partie : le culte; la vie chrétienne; la vie monastique; tentatives de réforme des adversaires de la division ecclésiastique.

Cette espèce de table des matières suffira pour faire comprendre toute l'importance du livre.

Église du XIXe siècle (L'), par Ferdinand Baur. Cet ouvrage est tiré des manuscrits dont Baur se servait dans ses cours. On conçoit donc aisément que ce livre soit en quelques points défectueux, car il n'a pas été revu par l'auteur, qui ne le destinait pas à l'impression. Tel qu'il est cependant, malgré ses inévitables lacunes, il offre encore à un lecteur attentif les qualités précieuses qui distinguent toutes les œuvres de l'illustre historien : clarté d'expression, netteté de pensée, connaissance parfaite de la matière et rectitude du jugement. C'est toujours la même logique sévère qui va droit au fond des choses, non-seulement des histoires

des barbares, et une partie des provinces de l'Orient sont acquises au mahométisme. La troisième période comprend l'intervalle qui s'écoule de la mort de Charlemagne à la Réformation. L'Église devient une puissance. La papauté se constitue et domine le monde. « La doctrine et l'adoration de Dieu en esprit sont étouffées par le culte extérieur; mais, à côté de toute cette grossièreté qui apparaît aux regards, *un trait plus profondément religieux* pénètre dans la vie des peuples : le sentiment de la dépendance forme le point de vue principal. » Le monachisme, la chevalerie, la féodalité, les croisades, le schisme d'Orient remplissent cette période. Enfin la quatrième période va de la Réformation jusqu'à nos jours. « La lutte de l'esprit et de la lettre, de la liberté de la foi et de l'autorité de l'Église, occupent tout cet espace de temps, sans qu'on soit arrivé encore à une solution. »

Moins étendu, moins savant que l'ouvrage du docteur Karl Hase, celui de Clemens est aussi conçu à un point de vue plus supranaturaliste; parfois cette histoire tourne au livre d'édification; ses appréciations sentent trop souvent l'homme d'Église. En un mot, notre historien appartient à l'orthodoxie, mais à cette orthodoxie modérée qui se rencontre surtout en Allemagne. Ainsi, à propos des miracles, il écrit : « Des miracles sont opérés par Jésus et en sa présence, afin qu'il soit reconnu le Messie, le Christ, l'Oint, en qui les prédictions des prophètes ont été accomplies... » Mais il ajoute aussitôt : « Cependant Jésus lui-même blâme le désir des miracles chez ses contemporains, et place l'essentiel dans la divinité de sa doctrine. Avertissement pour nous de pénétrer de l'extérieur dans le contenu et dans l'esprit de ses enseignements. » C'est toujours, comme on voit, la même inconséquence, la même contradiction. Néanmoins, malgré cette tendance et certains jugements hasardés, le *Précis de l'histoire de l'Église* peut encore être de quelque utilité par les nombreux renseignements qu'il renferme. Il n'est certes pas éloquent; mais, comme manuel, il a l'avantage d'être d'une lecture facile.

Église et la société chrétienne en 1861 (t.), par M. Guizot. Cet ouvrage est un traité complet de la question romaine au point de vue de l'auteur, et un commentaire de ces paroles qu'il avait prononcées dans une réunion protestante : « Une perturbation déplorable atteint et afflige une portion considérable de la grande et générale Église chrétienne. Je dis une perturbation déplorable, et c'est mon propre sentiment que j'expose et que j'ai à cœur d'exprimer. Quelles que soient entre nous les dissidences, les séparations même, nous sommes tous chrétiens et frères de tous les chrétiens. La sécurité, la liberté, la dignité de toutes les Églises chrétiennes importent au christianisme tout entier. C'est le christianisme tout entier qui a à souffrir quand de grandes Églises chrétiennes souffrent; c'est à l'édifice chrétien tout entier que s'adressent les coups qui frappent de nos jours telle ou telle des grandes constructions qui le composent. Dans de telles épreuves, nous devons à toute la grande Église chrétienne notre sympathie. » C'est chose assez singulière, il faut l'avouer, de voir ce fils de Luther prêcher la croisade en faveur du pape, et venir au secours de Rome, M. Guizot se mettre à la tête d'une ligue défensive et offensive de toutes les communions chrétiennes contre le progrès de l'esprit moderne. Pour être vrai d'alarme et d'accent, un cri de secours, le livre de M. Guizot n'en conserve pas moins tout le caractère de dignité calme et de sérénité pompeuse habituel à l'auteur. « S'il y a, dit-il, dans mes paroles, de la vérité et une vérité qui vienne à propos, elle se montrera seule, sereine, étrangère à tout débat personnel, plus elle aura de chances de se faire accueillir. » Cette vérité se rencontre-t-elle? C'est ce que nous ne pensons pas. L'auteur traite successivement deux questions : la question religieuse et la question politique. La première domine l'autre, la prime, la comprime. Selon M. Guizot, un grand danger menace l'Église chrétienne : c'est le rationalisme, qui ne peut s'introduire dans le christianisme qu'en le dépouillant de tout caractère religieux; aussi croit-il qu'il faut laisser à la religion chrétienne des formules dogmatiques et des légendes merveilleuses dans une certaine mesure. Il s'efforce donc de sceller l'alliance entre l'Église chrétienne et la liberté religieuse, tout en faisant ce singulier aveu : « Je sais, et je le reconnais à regret, que la liberté religieuse, cette conquête, ce trésor de la civilisation moderne, n'y a pas été introduite et fondée par des croyants chrétiens. Ce n'est point par sa propre vertu et son propre effort que l'Église chrétienne est arrivée à la liberté; c'est l'esprit humain qui, en s'élevant et en s'affranchissant, a affranchi la conscience humaine; c'est la société laïque qui, en cherchant pour elle-même la justice et la liberté, les a données, je devrais dire imposées à la société religieuse. » C'est en se plaçant sur ce terrain que M. Guizot aurait dû montrer que la religion n'est pas inconciliable avec la raison, comme le défenseur d'un régime politique et social doit le concilier avec la liberté. Telle n'est pas sa manière de voir, et il repousse la maxime de M. de Cavour : « L'Église libre dans l'État libre. »

M. Guizot donne-t-il au moins des conclusions qui fassent avancer la question d'un pas? Hélas! non. La solution de la question politique, sociale et religieuse n'est possible, d'après lui, que par un retour vers un passé à jamais disparu, par le sacrifice des conquêtes de la Révolution. Est-ce bien l'historien de la civilisation en France qui parle ainsi? Nous ne pouvons en douter; ne l'inerminons pas cependant; contentons-nous de le renvoyer à son glorieux passé.

Église et l'esclavage (t'), par M. Armand Rivière (Paris, Ménard, 1864, 1 vol. in-8°). L'auteur de cet ouvrage a compulsé tous les documents, accumulé toutes les preuves historiques; rien n'a échappé à ses investigations, ni les chroniques écrites dans les cloîtres, ni les énormes recueils des décrétales et des conciles. Aidé de ce surcroît de matériaux, il a composé son livre, où la philosophie se mêle à l'érudition : véritable travail de bénédictin, qui sera lu et médité avec fruit par tout esprit libéral. Ce livre est précédé d'une épître dédicatoire à Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (île de la Réunion), quelque peu parent de l'auteur. « Vous me plaindrez peut-être, lui écrit M. Armand Rivière, d'avoir déserté la foi naïve de mon adolescence pour embrasser avec ardeur une foi nouvelle, pour ne reconnaître que l'autorité de la raison, que la morale et la justice émanées de la conscience humaine. Moi, je me félicite, comme d'un notable progrès, d'avoir accompli, non sans douleurs et sans secousses, ce grand voyage vers ce que je considère comme la lumière de la vérité. »

De toutes les idées fausses restées en cours de circulation, la plus accréditée sans contredit est celle de l'abolition de l'esclavage par le christianisme. Depuis Chateaubriand, les néo-catholiques la colportent dans les livres et dans les chaires, avec un luxe de publicité qui fait honneur à leur imagination, mais non à leur science. A les entendre, le christianisme aurait donné au genre humain toutes les libertés; toute réforme, tout progrès émanerait de sa puissance d'initiative. Leur ardeur est si grande, si profonde est leur foi, qu'ils négligent même de séparer l'idée de sa forme extérieure; si bien que l'Église, à son tour, nous est prônée comme ayant brisé tous les liens de la servitude. On ne s'en douterait certes pas.

Il est impossible, après avoir lu l'ouvrage de M. Armand Rivière, de ne pas être convaincu de cette vérité : que l'Église, loin d'aider à l'affranchissement des esclaves, s'est toujours opposée à leur émancipation. L'idée chrétienne elle-même, prise dans sa source, ne prêche rien moins que l'égalité sous la loi du plus fort. Il est certain toutefois que le christianisme, en adoucissant les mœurs et en créant le dogme de la fraternité parmi les hommes, contribua pour son compte à rendre possible la solution de ce grand problème social; mais ce fut en quelque sorte à son insu. En effet, qui dit résignation dit soumission. M. Edgar Quinet fait remarquer avec raison que la société politique se modèle au moyen âge sur la société religieuse, que la terre est (subjectivement) l'image du ciel. Un seul maître icibas, comme un seul maître là-haut. Puisque Dieu donne la grâce à qui lui plaît, puisque les uns sont prédestinés au salut et les autres à la damnation, sans avoir rien fait pour mériter cette distinction arbitraire, pourquoi ne maîtrait-on pas aussi serf ou seigneur, riche ou pauvre, grand ou petit, sans avoir l'assurance de jamais sortir de la caste où la volonté divine nous aura placés? « Si l'on te frappe sur une joue, tends l'autre, » dit l'Évangile. (V. le *Christianisme et la Révolution française*, par M. Edgar Quinet, 4e leçon, Etude sur saint Augustin.)

Peut-être, d'ailleurs, ne serait-il pas sans intérêt d'examiner, une fois pour toutes, quelle est la distance qui sépare l'Église du christianisme. Selon M. Armand Rivière, le christianisme représente l'idée éclose et élaborée dans le vaste cerveau de l'humanité, qui commence à fermenter et à germer dans le monde vers l'époque de l'apparition du Christ, pour s'affirmer ensuite au XIe siècle et se formuler plus nettement à la Révolution de 1789; il représente les évolutions et les révélations de la raison humaine, soit dans la philosophie antique, soit dans l'idée messianique; « c'est le travail et l'œuvre de l'homme; c'est le développement, à travers les siècles, de la pensée, de la raison, de la perfectibilité humaine. » Tout différent est, suivant lui, l'Église, catholique ou autre, avec son cortége de dogmes et de mystères, avec sa hiérarchie sacerdotale. Qui oserait dire cependant qu'elle n'a pas eu sa raison d'être dans l'enfance de l'humanité? M. Armand Rivière pose la question sans la résoudre; mais il s'empresse de reconnaître, preuves en main, que l'Église, loin de hâter les progrès dont nous sommes en possession, les a tous combattus et anathématisés. A ces divers titres, son livre, le plus important qui ait été publié sur la matière, mérite de fixer l'attention de l'historien et du philosophe.

Église et la Révolution française (t'), *Histoire des relations de l'Église et de l'État, de 1789 à 1802*, par Ed. de Pressensé (Paris, 1867, chez Meyrueis, 1 vol. in-8°, 2e édit.). L'auteur commence par examiner quelle était la situation de l'Église avant la Révolution. « A cette époque, dit-il, elle jouissait de tous les genres de privilèges à la fois. Le pays lui était entièrement livré. Elle n'avait plus à redouter de culte rival depuis qu'elle avait obtenu la proscription des adhérents de la Réforme. Elle seule possédait les édifices religieux pour célébrer le service divin, tandis que les retraites les plus cachées ne pouvaient protéger les protestants dans l'exercice de leur culte. Ils n'avaient pas seulement perdu le droit de professer leurs croyances, ils avaient perdu le droit d'exister. Quant aux juifs, ils n'étaient pas tolérés. Ils payaient un impôt particulier et étaient soumis à des règlements de police très-durs; ils étaient, comme les protestants, exclus des fonctions publiques. L'Église catholique était donc maîtresse absolue du royaume au point de vue religieux; l'état civil était entre ses mains par les mariages et les baptêmes; sa voix s'élevait seule d'une frontière à l'autre; il fallait prendre le détour de la Hollande pour publier un livre qui l'attaquât ou qui seulement pût lui déplaire. L'instruction de la jeunesse lui était presque entièrement confiée et nul enseignement ne se donnait en dehors de son contrôle. Ainsi la pensée, l'âme de tous les citoyens étaient officiellement sous sa dépendance. »

Indépendamment de cette puissance morale, le clergé disposait d'immenses richesses qui le rendaient propriétaire d'une partie considérable du sol. Il les tenait de la piété des fidèles, souvent aussi des terreurs et des repentirs tardifs du lit de mort. Les rois de France avaient largement disposé de leur domaine en sa faveur, et, s'il fallait évaluer le nombre de leurs péchés par celui de leurs donations, la liste de leurs méfaits serait effayante. Voici quel était le revenu du clergé du royaume d'après une appréciation qui n'a rien d'exagéré. Il avait à sa tête 11 archevêques et 116 évêques, dont le revenu net était de 4,400,000 livres. Celui des grands vicaires et des chanoines atteignait le chiffre de 13,400,000 livres. Ajoutez-y le revenu de 715 abbayes, ainsi nommées parce que les titulaires pouvaient se faire remplacer dans leur charge effective, soit 9 millions; celui de 703 prieurés, soit 1,400,000 livres; 11 chapitres de chanoines nobles et 520 colléges de petits chapitres, soit 7 millions. Et nous ne parlons pas des ordres de religieux et de religieuses, des dîmes prélevées sur les récoltes des particuliers, du casuel, qui portent assurément le revenu du clergé à 200 millions par an. Notez que les biens d'Église étaient, de droit, exempts d'impôts.

La Révolution vint anéantir entièrement cette situation. D'abord elle proclama la liberté des cultes, et les non-catholiques virent reconnaître leurs droits. Cette mesure de justice fut accueillie avec colère par un grand nombre de catholiques. A Nîmes, à Uzès, à Montauban, il y eut des révoltes. A Nîmes, la fureur du parti catholique ne connut plus de bornes, quand il apprit, au mois de novembre, la nomination de Rabaut-Saint-Étienne à la présidence de l'Assemblée nationale.

Ainsi diminuée dans sa prépondérance exclusive, l'Église le fut encore dans ses possessions. Le 2 novembre 1789 fut votée l'aliénation générale des biens du clergé. M. de Pressensé reconnaît que cette mesure était nécessaire; il la déclare légitime, et cependant, à divers endroits de son livre, il s'emporte contre Mirabeau, XIV à l'occasion de ce fait. Que pouvait donc faire la Révolution à l'égard de l'Église? Elle avait enlevé au clerge ses possessions; elle lui devait moralement une compensation. Devait-elle lui conserver un capital et le faire fructifier ensuite de vive à sa guise? Mais cette pratique aurait eu pour conséquence de conserver à tout jamais la supériorité matérielle du catholicisme dans un pays où les protestants et les juifs n'auraient pas accès de dédommagements semblables à ceux qu'on accordait à l'Église catholique. Devait-elle dépouiller brutalement le catholicisme et le faire passer du jour au lendemain de la richesse au dénûment? Mais, en dehors des considérations politiques qui rendaient une telle mesure impraticable, il y avait des raisons d'honneur qui devaient la faire repousser. Les hommes qui, avant la Révolution, s'étaient engagés dans la vie religieuse, s'y étaient engagés sous l'empire des lois qui les protégeaient et les garantissaient. La société ne pouvait pas ainsi, tout à coup, leur faire banqueroute; elle leur devait quelque chose. Peut-être le plus sage aurait-il été de sauvegarder les intérêts de ceux qui étaient déjà entrés en religion, mais sans prendre aucun engagement vis-à-vis de ceux qui voudraient y entrer. Il fallait s'en tenir aux expédients, ou aima mieux faire une loi ayant un caractère absolu et définitif, et on eut ce qu'on appela la Constitution civile du clergé. Si la Révolution, en cette circonstance, pécha par quelque excès, ce fut par excès d'humanité et de libéralisme. Il est injuste et contradictoire de venir l'accuser de despotisme et de déclamer contre elle. Dans son beau livre sur *Napoléon Ier et son historien, M. Thiers*, M. Jules Barni a relevé avec autorité l'injustice dans laquelle est tombé M. de Pressensé.

On sait comment furent établis plus tard le culte de l'Être suprême, celui de la Nature et de la Raison; comment le catholicisme se reconstitua peu à peu sous le Directoire, et comment enfin Bonaparte le rétablit dans ses privilèges par le Concordat. Cette restauration a inspiré à M. J. de Pressensé les meilleures pages de son livre. « Le 18 avril 1802, jour de Pâques, le Concordat fut publié et l'on chanta en grande pompe, à Notre-Dame, un *Te Deum* solennel pour célébrer la paix générale et le rétablissement des cultes. Une foule immense remplissait les rues. Les acclamations qui s'adressaient au grand consul, comme on l'appelait, s'expliquaient suffisamment par sa gloire et son génie, comme par les services qu'il avait rendus, sans qu'on eût le droit d'y voir une adhésion au Concordat. De longues files de voitures, où s'entassaient les belles dames du monde officiel, suivaient le carrosse du premier consul et du légat. La cérémonie à l'église fut froide et convenable, sauf l'attitude railleuse de quelques généraux, car ce spectacle singulier amusait ceux qu'il n'attristait pas. Après tout, c'était une solennelle comédie qui se jouait sous ces voûtes, puisque la foi manquait complétement dans cette fête de la religion. Quant au premier consul, il était, dans le témoignage de son historien, calme, grave, dans l'attitude d'un chef d'empire, qui fait un grand acte de volonté et qui commande de son regard la soumission à tout le monde, ce qui signifie sans doute qu'il était là sans croire au culte qu'il restaurait, par condescendance et par politique, et comme un homme qui faisait beaucoup d'honneur à Dieu en le visitant dans son temple... Au retour de Notre-Dame, après le dîner d'apparat qui célébrait la paix des consciences, le premier consul, qui était fort satisfait de la réussite d'une si épineuse affaire, disait à quelques-uns de ses généraux : « N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui tout paraît rétabli dans l'ordre accoutumé? » Vous répondit l'un d'eux, excepté deux millions de Français qui sont morts pour la liberté et qu'on ne peut faire revivre. » M. Mignet, dans son *Histoire de la Révolution française*, donne une version du mot du général Delmas : « C'est une belle capucinade, avait-il répondu; il n'y manque qu'un million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous rétablissez. »

M. de Pressensé est un ardent partisan de la séparation de l'Église et de l'État. Pasteur d'une Église *libre*, il demande, comme Vinet et Samuel Vincent, la suppression du budget des cultes dans l'intérêt de la religion autant que de l'État. Ce souffle libéral fait de son ouvrage une lecture attachante et pleine d'intérêt, malgré quelques longueurs et une certaine tendance à la déclamation.

Église de Russie (t'), par L. Boissard (Paris, 1867, 2 vol. in-8°). Voici un ouvrage vraiment utile et qui manquait à la littérature théologique française. La Russie n'est pas mêlée depuis longtemps au grand mouvement européen; il n'est pas étonnant que l'histoire de son Église nous soit peu familière. Par une singulière anomalie, la Russie était fort éloignée de nous; la séparation de son Église l'en éloignait encore davantage. Après le schisme, on ne parlait plus guère de cet Orient, qui avait pourtant été un des principaux foyers du christianisme; il semblait que cette lumière éclatante eût disparu sans retour. Plus de savants, plus de docteurs, plus de théologiens : ils n'avaient point trouvé de successeurs. Plus d'Église; elle s'était éteinte dans le silence et dans la nuit.

Eh bien! toutes ces pensées étaient des illusions. M. Boissard a profité d'un séjour en Russie pour étudier sur place et dans ses auteurs les plus éminents cette Église ignorée, et il nous apporte un livre qui, en deux volumes le résultat de ses recherches. Loin d'avoir été condamnée à l'isolement et à l'impuissance par sa rupture avec l'Occident, l'Église orientale en a retiré de précieux avantages. « Le grand schisme a préservé un despotisme spirituel et des innovations dogmatiques ou disciplinaires auxquelles sa rivale n'est restée rien moins qu'étrangère; des altérations de la doctrine et des déviations de la morale, qui ont inflige à l'Église romaine la féconde protestation du XVIe siècle; du célibat des prêtres, qui fait sans doute du clergé une armée militante au service de la papauté, mais qui constitue fatalement un intérêt permanent et dangereux pour la pureté de la vie et des mœurs, du commerce sacrilége des indulgences, qui oblitère la conscience humaine; des horreurs de l'inquisition, cette odieuse infraction au droit imprescriptible de la liberté religieuse; enfin du discrédit qui pèse aujourd'hui sur une arme jadis redoutée et dont Rome hésite à se servir, le pouvoir de l'excommunication. » La communion orientale n'est rien à voir avec le dogme ni avec la foi, et c'est surtout à ces causes qu'il faut demander le secret des résistances de Pie VII. On peut le dire, le souverain pontife fit tout ce qui dépendait de lui pour compromettre la religion dans l'affaire du Concordat et surtout dans celle du divorce. La cour romaine avait maintes fois dénoué le lien conjugal dans des circonstances semblables; si elle ne le voulut pas, ce fut mauvaise volonté de sa part et non scrupule de conscience. Aussi est-on mal venu à crier au martyre dans cette lutte entre la ruse et la force; le plus grand tort est du côté de la violence qui abuse de ses avantages, mais cette fois, jusque dans ses excès, elle a des circonstances atténuantes. Le tort de M. d'Haussonville a été de ne pas tenir la balance exacte entre les deux adversaires, ce qui relégue son livre au rang des œuvres de parti et lui enlève toute valeur historique, malgré les précieux documents qu'il contient. Si l'agissait d'une simple qualification du Saint-Esprit, de la double ou triple répétition du mot *alleluia*, de la direction que devaient suivre les processions dans la consécration des temples, du signe et de la forme de la croix, de la manière d'écrire et de prononcer le nom de Jésus. Pour ces inepties, le sang humain coula. « Le supplice du feu, les arrêts de mort, la peine du fouet, l'internement dans les monastères, la détention, l'exil, la confiscation des biens, le double impôt, toutes ces mesures de rigueur aigrirent les sectaires et en multiplièrent le nombre. Les persécutions religieuses ont fait des martyrs, mais elles n'ont jamais opéré la réconciliation des partis. Le sang coule, mais il féconde le terrain de la lutte. »

On voit ici le pouvoir civil intervenir contre les hérétiques. M. Boissard prétend néanmoins que c'est une erreur d'attribuer à l'empereur de Russie une papauté césarienne. L'Église s'administre par le saint synode, qui n'est pas même présidé par l'empereur. Cependant le czar rend des édits touchant les monastères et les mœurs du clergé, et il paraît difficile d'admettre que ce soient là des attributions du pouvoir civil. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Boissard servira de guide à tous ceux qui voudront connaître l'Église russe. Dogmatique, morale, discipline, vie chrétienne, science, littérature, organisation, tout est examiné avec soin et raconté en détail. Des citations nombreuses font connaître les auteurs les plus estimés. Le style est clair, sans éclat comme sans prétention. L'auteur ne vise pas à l'originalité; c'est un chroniqueur plutôt qu'un historien. Le seul jugement critique fait même complétement défaut; il est rare qu'on le trouve sous sa plume une appréciation et, quand il le fait, ce n'est qu'avec une extrême réserve.

Église romaine et le premier Empire (t'), par le comte d'Haussonville (Paris, Michel Lévy, 1870, 5 vol. in-8°). L'ouvrage de M. d'Haussonville commence à l'élection de Pie VII et au 18 brumaire pour se terminer à l'abdication de Fontainebleau et au départ du pape, qui en est la conséquence; il contient l'histoire de toutes les relations qui ont existé entre l'empereur et le pape, soit à propos des intérêts spirituels, soit à propos des biens de l'Église. Rien d'intéressant comme ce récit d'événements contemporains, jusqu'à ce jour si peu connus. On voit les exigences et le despotisme de Napoléon croissant avec sa puissance, et sa violence redoublant à mesure qu'il rencontre des résistances. Le Concordat et ses difficiles négociations; l'enlèvement du pape et sa captivité à Savone; l'affaire du divorce de Napoléon et enfin les conférences du pape et de l'empereur à Fontainebleau : tels sont les points principaux qui sont traités dans l'ouvrage de M. d'Haussonville. Mieux que tous les commentaires et toutes les réflexions du monde, ce récit montre à quel degré de folie et de despotisme le pouvoir personnel atteint lorsqu'il est livré à lui-même et privé de tout contre-poids. Si la campagne de Russie avait eu une issue heureuse, les persécutions et les violences eussent pris un nouvel essor; on aurait vu renaître le Louis XIV de l'ultramontanisme. Hors de ces discussions théologiques. Cette partie de l'ouvrage est très-bien traitée, très-fidèlement écrite d'après des documents originaux et dont l'authenticité n'est pas contestable. Celle qui regarde le pape et la cour romaine est moins complète, et l'on pourrait accuser M. d'Haussonville d'avoir montré trop de partialité à cet égard. Si le récit de ces actes violents et injustifiables ne fait pas naître dans notre âme toute l'indignation qu'ils devraient y soulever, c'est que ceux qui en sont les victimes sont loin de mériter toute notre sympathie. Les mauvaises dispositions de la cour de Rome pour la France, son attachement à l'Autriche, sa sourde et perpétuelle conspiration contre nos intérêts, sont des faits indiscutables que M. d'Haussonville a oublié de mentionner et dont il s'est bien gardé de tenir compte. Il nous montre un pontife souffrant pour défendre les intérêts de sa foi et pour obéir à la voix de sa conscience; s'il n'y avait que cela, Pie VII serait un vrai martyr et l'on ne saurait avoir trop d'admiration pour cette lutte de la pensée contre la force brutale. Malheureusement cette résistance a bien souvent sa raison d'être dans des motifs purement humains; le pouvoir temporel et cette arrogante domination que Rome a toujours voulu s'attribuer dans les affaires européennes n'ont